

**PROCES-VERBAL DE SEANCE
CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 OCTOBRE 2018**

L'an deux mille dix-huit et le seize octobre à 18h30, le conseil municipal de la commune de MORAS-EN-VALLOIRE (Drôme), dûment convoqué le dix octobre, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Aurélien FERLAY, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 14

Etaient présents : Aurélien FERLAY, Maire, Georges ANTHONIOZ, Armeline AUDRIEU, Gilles BRUYAT, Danièle CONJARD, Claude DESRIEUX, Mickaël DURAND, Jérémy GARCIA, Chantal MERMET, René NIVON, Hélène OLLER COLOMBO, Patrice REBOULLET, Jean-Christophe ROBIN.

Excusé(s): Yamina KHELID donne pouvoir à Hélène OLLER COLOMBO.

Absent(s): aucun

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité avec l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal. Madame Chantal MERMET est désignée pour remplir cette fonction.

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 septembre 2018

Le procès-verbal de séance du 4 septembre 2018 ayant été adressé aux conseillers municipaux, Monsieur le Maire demande si des observations veulent être formulées. Il est demandé que soit rajouté que Georges Anthonioz, adjoint, a fabriqué le portail à l'entrée des jeux de boules, en plus de la pose. Monsieur le Maire le remercie à nouveau pour son travail.

Avec ce complément, le procès-verbal de séance du 4 septembre 2018 est adopté à l'unanimité.

2. Rendu compte des décisions prises par délégation du conseil municipal au Maire en vertu de l'article L 2122-22 du C.G.C.T.

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises en vertu de la délégation effectuée par le conseil municipal. Les principales décisions et dépenses réalisées depuis la dernière séance concernent les domaines suivants : bulletin municipal, annonce légale et rappel enquête publique PLU, reprise de toiture bâtiment communal, fauchage élagage chemins, destruction nid de guêpes à la gendarmerie, réfection portes Agence Postale Communale.

Pas d'usage du droit de préemption urbain sur les déclarations d'intention d'aliéner reçues en mairie.

Versement de la subvention exceptionnelle de 1000 €uros à l'ACCA.

Monsieur le Maire indique avoir été questionné sur l'absence d'article relatif aux travaux de la cabane de Combet dans le bulletin municipal. Il rappelle que le bulletin distribué début septembre est mis en forme au mois de juillet avec des articles sollicités auprès des associations avant l'été.

Monsieur le Maire écrit annuellement à chaque responsable associatif afin leur proposer la diffusion d'un article. L'ACCA aura naturellement la possibilité de publier un article sur ces travaux dans la prochaine édition. Monsieur le Maire en profite pour remercier les bénévoles ayant réalisé ces aménagements et rappelle le soutien financier de la commune pour l'acquisition des matériaux.

Un point d'information est par ailleurs fait sur la procédure en cours sur la révision du Plan Local d'Urbanisme. Monsieur le Maire rappelle la dernière permanence tenue en mairie le 11 octobre par Madame Anne MITAULT, commissaire enquêteur. Peu de public s'est déplacé aux permanences, mais le site internet où figure le dossier a bien été consulté. Madame MITAULT a envoyé ce jour un premier procès-verbal et devra rédiger le mémoire de synthèse de l'enquête avant le 11 novembre. Une rencontre est prévue avec Monsieur GERGONDET, urbaniste, le 13 ou le 16 novembre afin d'examiner ce rapport, les avis des personnes publiques associées et préparer le futur dossier d'approbation.

3. Point à huis clos

4. Rapport sur le prix et la qualité de l'eau potable (SIEPVG / Véolia)

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la réception du rapport d'activité 2017 du Syndicat Intercommunal Eau Potable Valloire Galaure. Ce document est à la disposition de tous en mairie. Il retrace l'activité du syndicat et du délégataire, ainsi que les données techniques sur le service d'eau potable du territoire.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

Le Syndicat assure désormais le contrôle des hydrants (protection incendie) en remplacement du SDIS.

Monsieur le Maire rappelle par ailleurs que la loi imposera à la communauté de communes de prendre la compétence réseaux d'assainissement (en plus des stations de traitement des eaux usées) au 1^{er} janvier 2020.

La compétence eau potable serait quant à elle transférée en 2026. Il est bien regrettable de mettre fin à terme aux syndicats des eaux. Cette décision nationale traduit une méconnaissance des territoires et ne sera pas génératrice d'économies pour le contribuable.

5. Proposition d'adhésion au contrat groupe 2019-2022 d'assurance statutaire du centre de gestion de la Drôme

Monsieur Le Maire rappelle que la commune a, par mandat en date du 6 février 2018, demandé au Centre de Gestion de la Drôme de souscrire pour son compte un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge. Monsieur Le Maire expose que le Centre de Gestion a communiqué à la commune les résultats la concernant.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide d'accepter la proposition suivante :

Assureur : **CNP Assurances**

Courtier : **SOFAXIS**

Durée du contrat : **4 ans** (date d'effet au 01/01/2019) – maintien du taux 3 ans

Préavis : contrat résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois.

► **Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL / garantie optionnelle :**

Risques assurés : Décès + accident et maladie imputable au service + longue maladie, maladie longue + maternité (y compris les congés pathologiques) / adoption / paternité et accueil de l'enfant + maladie ordinaire + Temps partiel thérapeutique, mise

en disponibilité d'office pour maladie, infirmité de guerre, allocation d'invalidité temporaire :

Option 1

**TOUS LES RISQUES,
avec une franchise de 15 jours par arrêt en maladie ordinaire à un taux de 4.95 %**

► **Agents titulaires ou stagiaires et non titulaires affiliés IRCANTEC / garantie optionnelle :**

Risques assurés : Accident et maladie professionnelle + grave maladie + maternité (y compris les congés pathologiques) / adoption / paternité et accueil de l'enfant + maladie ordinaire + reprise d'activité partielle pour motif thérapeutique :

TOUS LES RISQUES, avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire à un taux de 1,30 %

Adopté à l'unanimité des membres présents.

6. Proposition d'accompagnement du syndicat des inforoutes sur la protection des données personnelles (RGPD)

Monsieur le Maire expose le règlement européen sur la protection des données 2016/679 dit « RGPD » qui est entré en vigueur le 25 mai 2018. Il exige des collectivités de respecter les obligations légales et réglementaires relatives à la protection des données à caractère personnel qu'elles traitent dans le cadre de l'exercice de leurs compétences. Sont concernées les données à caractère personnel, qu'elles soient sur support papier ou sur support numérique.

Au regard du volume important de ces nouvelles dispositions légales imposées et de l'inadéquation potentielle entre les moyens dont la collectivité dispose et lesdites obligations de mise en conformité, la mission d'accompagnement par le SIVU des Inforoutes présente un intérêt certain.

En effet, le SIVU des Inforoutes peut apporter son expertise juridique et ses moyens tant en personnel qu'en solution informatique au bénéfice des collectivités qui en éprouveraient le besoin.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

7. 100^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918

La cérémonie du 11 novembre 2018 sera étoffée pour ce 100^e anniversaire de l'armistice.

Moras aura commémoré ce centenaire par plusieurs événements :

- Des « journées du patrimoine » sur le thème de la guerre 14-18 le 16 septembre dernier (avec l'association Moras en valeur)
- L'aménagement par la commune d'une nouvelle « stèle du souvenir » au cimetière en mémoire de nos victimes de guerres
- La participation des CM1/CM2 de l'école de Moras-en-Valloire à la pièce de théâtre « Mémoire d'un rat » de Pierre Chainé jouée le 9 novembre à Hauterives.
- La cérémonie du 11 novembre avec des lectures de lettres de poilus par le Conseil Municipal Junior
- Un « café mille-feuille » qui se tiendra à la bibliothèque samedi 24 novembre autour du livre d'Alain Coustaury : « Prosper Pichat 1890-1955 - conscrit - combattant - ancien combattant ».

Monsieur le Maire montre une photo de la nouvelle « stèle du souvenir » installée au cimetière communal en mémoire des victimes Morassiennes des conflits du XX^e siècle dont les concessions étaient expirées et en état définitif d'abandon. La municipalité a ainsi entrepris de récupérer, remettre en

état les plaques présentes sur ces tombes oubliées pour les regrouper en un même lieu sous l'inscription suivante :

*« Moras
A ses héros reconnus et anonymes
Humanistes victimes de guerres
Morts pour la France »*

Désormais, grâce à cette stèle, la commune veille à ce que ses enfants martyrs ne sombrent jamais dans l'oubli...

8. Programme des 20 ans de la bibliothèque « mille-feuille »

Monsieur le Maire présente le programme des 20 ans de l'association Mille-feuille se déroulant du 13 octobre au 24 novembre :

- café mille-feuille le samedi 13 octobre « Subir... mais lutter »,
- jeux pour les enfants le mardi 23 octobre,
- soirée pyjama le mercredi 24 octobre,
- atelier clownesque « Les machines de Sophie » le samedi 10 novembre 15h à la salle des fêtes, suivi à 18h d'un temps officiel pour les 20 ans de l'association.
- café mille-feuille le samedi 24 novembre « Prosper Pichat - 1890-1955 »

Il souligne la qualité de cette programmation anniversaire, entièrement gratuite, et remercie les bénévoles pour leur investissement. Les élus sont invités à participer à ces événements, notamment le 10 novembre à 18h pour marquer les 20 ans de l'association.

9. Avancement du dossier de réaménagement des locaux mairie/agence postale/cantine et point sur les travaux en cours

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la consultation réalisée pour la mission Contrôle Technique. Une consultation pour la mission de coordination SPS a aussi été lancée.

Le dossier de consultation des entreprises de travaux et le dossier d'urbanisme sont en cours de réalisation par l'Architecte. Une demande d'aide est aussi prévue auprès de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de la Drôme sur la partie patrimoniale du dossier.

Monsieur le Maire annonce que les travaux pourraient démarrer au début de l'année 2019.

10. Décision modificative n° 3 Budget principal

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de procéder à des transferts de crédits afin d'effectuer des versements de subventions à des associations,

Les crédits suivants sont transférés :

BUDGET PRINCIPAL

Dépenses Fonctionnement :

Article 6745 : + 1000 €

Article 022 : - 1000 €

Ces écritures ne modifiant pas l'équilibre général du budget seront reprises au compte administratif 2018. Monsieur le Maire est chargé d'assurer l'exécution de cette décision modificative et de signer tout document s'y rapportant. Adopté à l'unanimité des membres présents.

11. Questions diverses

Commission électorale : Réforme de la commission en lien avec la mise en place du Répertoire Electoral Unique. Nécessité de 3 membres (1 conseiller municipal, 1 délégué de l'administration et 1

délégué du Tribunal de Grande Instance). Monsieur le Maire a sollicité Madame Yamina KHELID comme représentante du conseil.

Fête de la Poire : Avec une météo très clémente, la fête a connu un grand succès. Deux intronisations dans la Confrérie de la poire. Les Arbos organisent une soirée de remerciements des bénévoles le mercredi 17 octobre.

Ilot de propreté Moureton : Malgré une vigilance régulière des élus et des agents techniques, signalement d'une riveraine pour des incivilités. La gendarmerie a été saisie.

Bus Santé : Présence à Moras ce 1^{er} octobre. Beaucoup de rendez-vous pris le matin. L'action sera si possible reconduite en 2019.

Commission Travaux et Voirie : Reprise des abords de l'église (enrobé et poliéas) par les adjoints et agents communaux. Monsieur le Maire remercie les intéressés pour ce travail de sécurisation et de remise en état à l'approche de La Toussaint.

Reprise des scellements de plaques FTTH dans la Rue Maurice Savin par l'entreprise Cheval pendant les congés de Toussaint. Rencontre avec le CTD de St Vallier pour les travaux de curage et d'entretiens nécessaires par le Département (pont Vauverrière, torrent et route de Buissonnet...). Taille des platanes Rue des Terreaux à prévoir si nécessaire. Travaux prévus sur l'agenda d'accessibilité à poursuivre. Etrier d'un candélabre Rue des Terreaux à changer.

Aide au permis de conduire : Les dossiers sont à renvoyer à la communauté de communes Porte de DrômArdèche avant le 19 octobre. Il est rappelé que les jeunes candidats doivent faire la démarche de solliciter une association pour proposer leur aide bénévole, ce n'est pas à la commune de trouver celle-ci pour eux...

Camion Pizza : Nouvelle installation les mercredis soir Rue des Terreaux.

Personnel communal : Arrêt maladie prolongé d'un agent du service technique. Un remplacement sera organisé.

Ecole : Participation des élèves de CM1/CM2 à la « dictée d'ELA » le 15 octobre, avec l'association ELA engagée pour la recherche et l'aide aux enfants touchés par les leucodystrophies. Rappel de la possibilité d'inscription aux animations scolaires dans le cadre de la charte forestière.

Quelques dates à venir :

- Réunion gendarmerie / communes le 17 octobre.
- Réception remerciements des bénévoles de la fête de la poire le 17 octobre.
- Conseil communautaire à Beausemblant le 18 octobre.
- Cross scolaire le 19 octobre.
- Passation de commandement CIS La Valloire le 19 octobre.
- Réunion CMJ le 20 octobre.
- Atelier Jeux Bibliothèque le 23 octobre.
- Soirée pyjama Bibliothèque le 24 octobre.
- Congrès des maires de la Drôme à Romans le 25 octobre.
- Assemblée générale Boules le 26 octobre.
- Zumba Family spéciale Halloween le 27 octobre.
- Conférence géologie de la Valloire le 27 octobre.
- Conseil d'école le 6 novembre.
- Réunion CMJ le 10 novembre.
- Atelier « Les machines de Sophie » et 20 ans de la Bibliothèque le 10 novembre.
- Cérémonie du 11 novembre à 11h (100^e anniversaire de l'armistice)
- Randonnée L'Ecolline le 18 novembre.

- Café mille-feuille le 24 novembre.
- Bourse aux jouets du CMJ le 25 novembre.
- Repas des aînés le 1^{er} décembre.

Prochaines réunions du Conseil Municipal :

Mardi 13 Novembre 2018 à 19h et Mardi 18 Décembre 2018 à 18h30.

Toutes les délibérations inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées et faute d'autres questions diverses, Monsieur le Maire lève la séance et remercie ses participants.